

Zeitschrift: Arbido

Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz

Band: - (2014)

Heft: 4: FH-Bibliotheken - eine dynamische Entwicklung! = Bibliothèques HES - un développement dynamique! = Biblioteche SUP - uno sviluppo dinamico!

Artikel: Cet emploi me permet avant tout de rester connecté "à la réalité professionnelle" ... Interview de Elisa Maniscalco et Johan Mottet, HEG-GE

Autor: Mottet, Johan / Maniscalco, Elisa

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-769586>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cet emploi me permet avant tout de rester connecté «à la réalité professionnelle» ... Interview de Elisa Maniscalco et Johan Mottet, HEG-GE

Dans quels domaines étiez-vous actifs dans votre Bibliothèque/Infothèque?

Maniscalco: En tant qu'auxiliaire à l'Infothèque, mon rôle est d'assurer les permanences au bureau du prêt les midis, les soirs et les samedis matin tout au long du semestre académique. Ma tâche principale est de répondre aux besoins des usagers, qu'il s'agisse de les aider dans la recherche d'information, de fournir des renseignements sur les ressources documentaires de l'Infothèque, ou encore de repérer et prêter les documents demandés.

A côté de ces activités, je traite aussi les ouvrages avant leur mise en rayon, en faisant du catalogage et de l'équipement. Afin de garantir leur disponibilité, le rangement et la lecture séquentielle sont aussi des tâches prioritaires. De plus, il se peut aussi qu'en début de semestre il soit nécessaire de contribuer à la formation de nouveaux auxiliaires.

Quel effet positif a eu votre activité sur vos études?

Maniscalco: Cet emploi me permet avant tout de rester connectée à la réalité professionnelle, m'apportant des bénéfices immenses. Premièrement, celui de garder ma motivation, car il me rappelle constamment les raisons pour lesquelles j'ai choisi cette formation, comme par exemple le plaisir du contact avec les utilisateurs, ainsi que la satisfaction de leur fournir une information longuement recherchée, mais aussi le bonheur de collaborer au sein d'une équipe dynamique.

Avez-vous été considéré par vos collègues comme un-e collègue à part entière?

Mottet: Il est clair que mon taux d'activité de 15% limitait mon implication dans la vie courante de l'Infothèque. De plus, j'étais le plus souvent seul ou accompagné par un autre auxiliaire, lors de mes heures de service. Ces deux raisons font qu'en dehors des auxiliaires, avec qui j'ai d'ailleurs noué de bonnes relations, je ne partageais pas d'heures de service avec mes autres collègues.

Malgré cela, ma fonction au sein de cette institution ne m'a pas semblé influencer mon intégration dans l'équipe et les bonnes relations que j'entretenais avec mes collègues. J'ai souvent eu l'occasion de discuter avec eux en dehors de mes heures de travail.

Quelles sont – selon vous – les signes distinctifs d'une bibliothèque de HES?

Mottet: La principale différence, par rapport aux autres bibliothèques, se situe au niveau de l'attention portée aux besoins des étudiants. Pour moi, ce type d'institution n'est pas très différent des bibliothèques universitaires.

Comment qualifiez-vous votre contact avec les apprenti-e-s de votre bibliothèque/infothèque?

Mottet: Bien que je n'ai pas eu l'occasion de travailler avec eux durant mes heures de services, j'ai entretenu des rapports tout à fait cordiaux.

Comment qualifiez-vous le contact avec vos camarades d'études en tant qu'utilisateurs ou utilisatrices de la bibliothèque?

Maniscalco: En dehors de mes heures de travail, j'entretiens une relation absolument standard avec mes camarades. Peut-être que parfois, principalement au début, ils me voyaient comme une antenne de l'Infothèque. En effet, ils venaient vers moi avec des questions d'ordre pratique, concernant par exemple les horaires d'ouverture ou les services de l'Infothèque.

En revanche, lorsque je travaille au bureau du prêt, le rapport avec eux devient moins défini, le rôle formel d'employée et celui informel de camarade se confondant.

Pensez-vous que votre rémunération correspondait à vos activités?

Maniscalco: Bien que je ne travaille pas que pour des motivations financières, je suis très satisfaite de la rémunération de mon poste. Grâce au fait que je suis rétribuée à l'heure, le salaire est toujours proportionné à la charge de travail.

Quelles sont les forces et les faiblesses de votre bibliothèque/infothèque?

Mottet: Force: l'espace mis à disposition pour le travail des étudiants. Notamment des box permettant de s'isoler pour les travaux de groupes.

Faiblesse: l'isolement de l'Infothèque. Il n'est pas facile de trouver l'Infothèque pour le public externe.